

Traitement des formalités et des autorisations

26



La Commission Jeunesse et Sports de la commune d'Hulluch a la volonté de développer son offre de loisirs. Elle a actuellement le projet d'une classe de neige pour les élèves de CM2 en mars/avril 201N + 1, et ce, durant trois années consécutives. Elle doit donc solliciter différentes entreprises, qui proposeront l'hébergement et la prestation de ski, afin de les mettre en concurrence.

Elle a également décidé de l'installation d'un city-stade qui sera mis à la disposition des jeunes Hulluchois, des écoles, des associations et des clubs de la ville. Les travaux d'aménagement débuteront dans deux semaines.

Mme Kuchcinski est chargée du traitement des formalités et des autorisations de ces deux projets.



Votre mission

Aujourd'hui 25 juin, sous l'autorité de Mme Kuchcinski, vous participez au traitement des formalités relatives aux projets de classe de neige et du city-stade.

Pour cela, vous devrez :

- préparer l'annonce à publier au *Bulletin officiel* pour la classe de neige ;
- préparer la déclaration d'intention de commencement de travaux.

Performance
attendue

Complexité

► Demande impliquant plusieurs institutions ou organismes

Aléa

► *Aucun*

Résultats attendus

Les formalités sont accomplies et les autorisations nécessaires au projet sont obtenues dans les délais.

Compétence rattachée : assurer les formalités liées au projet



Mission 1

Préparer l'annonce à publier au *BO* pour la classe de neige

La Commission Jeunesse et Sports doit rédiger, pour le projet de classes de neige, une annonce au *Bulletin officiel d'annonces des marchés publics* (BOAMP). Mme Kuchcinski vous demande de la préparer et, à cette fin, met à votre disposition le dossier relatif à ce projet.

➤ **1** Préparez l'avis pour le projet de classe de neige (fiche entreprise, p. 272, documents 1 à 3, annexe A).

DOC. 1 > Extrait de la prise de notes de la réunion de la Commission Jeunesse et Sports

1. Comm Jeunesse et Sports – Mardi.
18/06/201N
Responsable : Annie Levant
Présents :
M. Le maire – les membres de la comm.
sauf Mmes Decquois et Lemaitre, (exempt)
et Michalin (Abs)
Les équipes enseignantes et le directeur
de l'école

O.J. : Organisation d'une classe de neige en Haute-Savoie

- Public visé : élèves des classes de CM2 de la ville, soit environ 30 enfants + instituteurs et accompagnateurs soit 4 adultes
- Chaque année scolaire en mars/avril et pendant 3 années

- Durée du séjour : 9 jours et 10 nuitées
- Période en N+1 entre le 4 mars et le 5 avril (départ d'Hulluch le mardi matin, arrivée en début de soirée et retour le vendredi matin avec arrivée à Hulluch le vendredi soir)
- Type de séjour :
 - Classe de neige traditionnelle avec enseignement de ski de piste
 - Hébergement complet avec organisation d'animations et de sorties pédagogiques
 - Y compris le blanchissage du linge courant des enfants
 - Mise à dispo. d'une salle de classe et présence d'une assistance sanitaire sur le centre
 - Date limite de réception des offres : 20 juillet 201N, 16 h

Extraits du cahier des charges pour les projets Jeunesse et Sports

DOC. 2 >

• CAHIER DES CHARGES • COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

[...]

- Le projet fera l'objet d'une annonce au *Bulletin officiel* selon la procédure MAPA (marchés passés selon la procédure adaptée).
- Le projet sera financé sur fonds propres et payé par mandat administratif sous 30 jours.
- La Commission Jeunesse et Sports présentera les différentes offres reçues à la commission Finances qui retiendra l'offre la plus avantageuse économiquement, en fonction des critères suivants avec leur pondération :
 - Prix des prestations : 60 %
 - Capacité et modalités d'accueil : 20 %
 - Qualité d'implantation des lieux : 20 %
- Délai minimum de validité : 2 mois

Dossier non dématérialisé – Consultable sur place ou pouvant être demandé par télécopie (03 21 69 72 96) ou par mél (annie.levant@orange.fr) ou par courrier. Exempleire pouvant être remis ou envoyé **gratuitement à chaque candidat** (Tél. : 03 21 69 72 86).



Aide

Le *Bulletin officiel d'annonces des marchés publics* (BOAMP) est le bulletin publié par la Direction de l'information légale qui remplace la Direction des Journaux Officiels (DJO). Cet organe de publication intéresse directement les candidats comme les entreprises, et notamment les PME, car il constitue le principal support de publication des annonces de marchés publics inférieurs à 90 000 €.

MARCHÉ PUBLIC : CADRE ET DÉFINITION

Tout achat effectué par une commune, quel que soit son montant, est un marché public. Il doit donc respecter les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Le montant estimé du marché détermine les types de procédure et de publicité à respecter.

Il convient de distinguer les différents types de marché :

- Marché de Fournitures et de Services : si le montant estimé du marché est inférieur à 193 000 euros HT, il s'agit d'un marché à « procédure adaptée » (MAPA). Si le montant estimé du mar-

ché est supérieur à 193 000 euros HT, il s'agit d'une procédure « formalisée », c'est-à-dire* soit un appel d'offres ouvert ou restreint, soit un marché négocié, soit un dialogue compétitif.

- Marché de travaux : la « procédure adaptée » s'applique jusqu'à 4 845 000 euros HT. Au-dessus de ce montant, une procédure « formalisée » s'impose.

*Le dialogue compétitif est une procédure par laquelle la personne publique choisit le titulaire du marché après consultation de candidats et dialogue avec un ou plusieurs d'entre eux, en vue de définir ou de développer une solution qui réponde à son besoin.

ANNEXE A > Fiche préparatoire à l'annonce au BOAMP

■ Onglet 1 L'essentiel du marché

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie d'Hulluch – Commission Jeunesse et Sports

Correspondant (le maire) : M. Kuchcinski

Téléphone : 03 21 69 72 86

Télécopieur : 03 21 69 72 96

Courriel : annie.levant@orange.fr

Adresse internet : mairie.hulluch@wanadoo.fr

Objet du marché : Organisation d'une classe de neige

Lieu d'exécution : Haute-Savoie

Caractéristiques principales :

Organisation d'un séjour en classe de découverte pour les élèves des classes de CM2 de la ville d'Hulluch durant l'année scolaire 201N/201N+1 ; 9 jours avec 10 nuitées (trajet non compris) entre le 4 mars et le 5 avril 201N+1 (départ d'Hulluch le mardi avec arrivée le soir, et un retour le vendredi matin avec arrivée à Hulluch le vendredi soir) – Effectif : 30 enfants + 4 adultes - Type de séjour : classe de neige traditionnelle avec enseignement de ski de piste. Hébergement complet en pension complète, avec organisation d'animations traditionnelles, de sorties pédagogiques. Blanchissage du linge courant des enfants. Mise à disposition d'une salle de classe par classe et présence d'une assistance sanitaire sur le centre. Le marché pourra être renouvelé deux fois par reconduction expresse dans la limite globale de 3 ans.

■ Onglet 2 Informations pratiques

Date limite de réception des offres : 20/07/201N à 16 h

Délai minimum de validité des offres : 2 mois

Critère d'attribution :

Prix des prestations : 60 %

Capacité et modalités d'accueil : 20 %

Qualité d'implantation des lieux : 20 %

Type de procédure :

MAPA (Marché à procédure adaptée)

Conditions et mode de paiement :

Mandat administratif sous 30 jours

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent

être obtenus : Consultable sur place ou envoyé par télécopie,

mél ou courrier – Mairie d'Hulluch rue Pierre-Malvoisin

Hulluch (62410)

Correspondant : Annie Levant



Préparer la déclaration d'intention de commencement de travaux

Les travaux d'aménagement du city-stade sont programmés pour la seconde quinzaine de juillet. Mme Kuchcinski doit préparer la déclaration d'intention de travaux (DIT) afin de la faire signer par la société Casal Sport lors de la réunion de cet après-midi. Elle vous en confie la préparation.

➤ **2** Préparez la déclaration d'intention de commencement de travaux (documents 4 à 6, les Pages Jaunes, annexe B).

➤ **3** Satisfaite de votre travail, Mme Kuchcinski vous charge de sa télédéclaration.

DOC. 4 > Extrait du cahier des clauses du projet

CHANTIER : AMÉNAGEMENT DU CITY-STADE

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

Maître d'ouvrage : Commune d'Hulluch

P12/17 Date : 04/04/201N

[...]

Maître d'œuvre : Commune d'Hulluch

- Rédigez la DIT à envoyer à Véolia Lens (exploitant du réseau des eaux) (Vu avec l'entrepreneur)
N° téléservice : 03 21 82 22 20
N° affaire : 201N/CJS/CS/01

Article 8 – Préparation, coordination et exécution des travaux

8.1 - Période de préparation - Programme d'exécution des travaux

Dix jours (10) francs au moins avant la date prévue pour l'ouverture du chantier, l'entrepreneur devra faire, auprès des distributeurs d'électricité de gaz et d'eau ou de leurs représentants locaux, une déclaration d'intention de travaux établie en deux exemplaires sur un imprimé conforme au modèle annexé à l'arrêté préfectoral.

[...]

L'entrepreneur ne pourra ouvrir son chantier que lorsque les distributeurs lui auront communiqué tous renseignements utiles sur l'emplacement des ouvrages de distribution existant dans la zone où se situent les travaux projetés, ainsi que les recommandations techniques écrites applicables à l'exécution des travaux à proximité desdits ouvrages. [...]

DOC. 5 > Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)(extraits)

DICT et récépissé de DICT

La DICT a pour objet :

- d'indiquer aux exploitants de réseaux la localisation précise des travaux projetés et les techniques de travaux qui sont employées ;
- d'obtenir les informations sur la localisation des réseaux et les recommandations visant à prévenir l'endommagement des réseaux.

Rubriques de la DICT

Rubrique « Exploitant/Destinataire »

C'est le prestataire de services distributeur d'eaux, d'électricité et de gaz. Le nom du destinataire est celui du représentant de l'exploitant auprès duquel doivent être effectuées les déclarations. À défaut, il s'agit de l'exploitant.

Rubrique « Exécutant des travaux »

Le nom du contact correspond à la personne à contacter pour obtenir toute information complémentaire ou utile concernant les travaux.

Rubrique « Emplacement des travaux »

Cette rubrique donne la description du périmètre de l'emprise des travaux. L'adresse doit être la plus précise possible ; cela peut correspondre à une plage d'adresses (ex. : du 3 au 9 rue Charles de Gaulle).

Rubrique « Travaux et leur calendrier »

Les champs « code(s) » comportent autant de codes qu'il y a de travaux de natures et de techniques différentes prévues. Les codes à reporter sont ceux figurant au verso du formulaire de déclaration. Si une excavation est prévue, sa profondeur exprimée en cm doit être mentionnée. [...]

La date prévue pour le commencement des travaux est exprimée selon le formalisme JJ/MM/AAAA.

La durée des travaux est exprimée en jours.

Rubrique « Signature de l'exécutant des travaux »

La signature est celle de l'exécutant des travaux ou de son délégué. Le nom du signataire doit être précisé explicitement. Chaque pièce jointe transmise doit être numérotée par incrémentation.

PROJET DE CITY-STADE

LIEU D'IMPLANTATION : Rue Pierre-Malvoisin (lot 1 soit du 12 au 18 rue Pierre-Malvoisin HULLUCH 62410)

SOCIÉTÉ ET PROJET RETENUS :



ZONE ARTISANALE L'EPINETTE
RUE DE L'INDUSTRIE
59113 SECLIN

N° Indigo : 0825 80 95 95
N° Indigo fax : 0825 08 21 21

SIREN : 310-269-378
SIRET : 310-269-378 00157
APE : 4791B

Pour les particuliers : 09 69 32 33 32
Site : lille@casalsport.com

Personne responsable du projet : Marc Dépret (06 32 59 85 63)

DESCRIPTIF DU PROJET

Hauteur des frontons : 3 m

Hauteur des palissades latérales : 1 m

Structure : acier galvanisé thermolaqué, composé de panneaux fixés sur des poteaux supports (Ø 102 mm) par l'intermédiaire de pièces de visserie inox inviolable.

Panneaux caillebotis mailles 30 x 94 mm.

Main-courante Ø 60 mm.

▪ **But multisports :** dimensions 3 m x 2 m.

Tubes d'acier galvanisé thermolaqué Ø 102 mm.

Fonds de buts en panneaux caillebotis.

Panneaux caillebotis en parties latérales des buts, laissant un accès pour chercher les ballons.

Panneaux caillebotis en partie supérieure des buts multisports pour éviter que les ballons ne s'échappent.

But de basket déport 60 cm, avec cercle renforcé, panneau en polyester et filet anti-vandalisme avec âme acier recouvert de fibrilène.

▪ **Poteaux multisports :** poteaux multisports en acier galvanisé thermolaqué Ø 89 mm avec 5 hauteurs de filet possibles : tennis/tennis-ballons, badminton, volley-ball (3 hauteurs). Filet en fibrilène renforcé pour résister aux intempéries, maille 45 x 45 mm.

▪ **Accès :** au niveau de la ligne médiane, de part et d'autre des poteaux multisports. Des accès anti-vélos destinés à empêcher l'accès aux deux-

roues sont mis en place. Deux accès sur les parties latérales des buts multisports. Sur une palissade latérale, un passage spécifique permet l'accès au site pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

▪ Panneau d'information :

Il précise les conditions d'accès au site multisport : tranche d'âges, horaires d'utilisations, consignes de sécurité à respecter.

▪ Garantie :

La structure Mini-Stadium est garantie 10 ans.

CALENDRIER DES TRAVAUX :

Début des travaux : 10 juillet 201 N

Délai des travaux : 4 mois

Liste des travaux à réaliser :

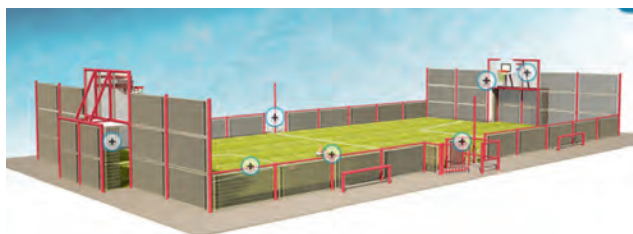
- Décapage de chaussées : 3 300 m³
- Tranchées pour réseaux : 1 000 m³ (forage horizontal
 - utilisation mini-pelle - profondeur 3m)
- Revêtement synthétique : 10 000 m² (terrassment)
- Mâts d'éclairage : 4 unités (forage vertical - pose de réseaux électriques souterrains - engin vibrant)

COÛT DU CHANTIER :

Prix H.T. : 32 191,00 €

Prix TTC : 38 500,44 €

Ensemble conforme aux dispositions du décret n° 96-495 du 04/06/96 et EN 15312





Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail



Délai de réponse

Le destinataire de cette déclaration est tenu de vous répondre dans un délai de 9 jours, jours fériés non compris, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Pour la DT, le délai de réponse est porté à 15 jours, jours fériés non compris, lorsque la déclaration est adressée sous forme non dématérialisée. Il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant : VEOLIA LENS

Destinataire : VELIO LENS
 Complément d'adresse : Rue St Louis
 Numéro / Voie : 3
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 6 2 3 0 0 LENS
 Pays : FRANCE

Effacer tout

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : _____
 N° affaire du responsable du projet : _____
 Date de la déclaration : ____ / ____ / ____
 Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 0321822220
 N° affaire de l'exécutant des travaux : 201N/CIS/CS/01
 Date de la déclaration : 25 / 06 / 2013
 Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : INITIAL

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Nom (ou dénomination) du responsable de projet : _____
 Complément d'adresse : _____
 N° : ____ Voie : _____
 Lieu-dit / BP : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Pays : _____
 N° SIRET (complet) : _____
 Nom de la personne à contacter : _____
 Tél. : _____ Fax₍₁₎ : _____
 Courriel₍₁₎ : _____

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Nom (ou dénomination) de l'exécutant des travaux : _____
 CASAL SPORT
 Complément d'adresse : _____
 N° : ____ Voie : ZONE ARTISANALE L'ÉPINETTE
 Lieu-dit / BP : _____
 Code postal : 6 2 1 1 3 Commune : _____ SECLIN
 Pays : FRANCE
 N° SIRET (complet) : 3 1 0 2 6 9 3 7 8 0 0 1 5 7
 Nom de la personne à contacter : _____ Marc DEPRET
 Tél. : 0632598563 Fax₍₁₎ : _____
 Courriel₍₁₎ : _____

Emplacement du projet

Adresse (ou plage d'adresse) ou lieu-dit* : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 *obligatoire si l'emplacement n'a pas été dessiné sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (ou plage d'adresse) ou lieu-dit* : _____
 12 au 18 rue Pierre-Malvoisin
 Code postal : 6 2 4 1 0 Commune : _____ HULLUCH
 *obligatoire si l'emplacement n'a pas été dessiné sur le téléservice

Projet et son calendrier

Précisez les codes pour la nature des travaux : _____
 (voir les codes au verso)
 Décrivez le projet : _____
 Précisez le(s) code(s) pour la (les) technique(s) prévue(s) : _____
 (voir les codes au verso)
 Autre, précisez la technique : _____
 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ , ____ m
 Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.
 Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____ Durée du chantier : _____ jour(s)

Travaux et leur calendrier

Précisez les codes pour la nature des travaux : CNS DEC FOH FOV SOU
 (voir les codes au verso) TER _____
 Décrivez les travaux : Implantation d'un city-stade
 Précisez le(s) code(s) pour la (les) technique(s) utilisée(s) : VIB PEL _____
 (voir les codes au verso) Autre, précisez la technique : _____
 Précisez, le cas échéant, la profondeur maximale d'excavation : 3000 cm
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non
 Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____
 Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____
 Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ , ____ m
 Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.
 Date prévue pour le commencement des travaux : 10 / 07 / 2013
 Durée du chantier : 1,20 jour(s)

Signature du responsable du projet et nom du signataire

Nom : _____
 Signature : _____
 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature de l'exécutant des travaux et nom du signataire

Nom : _____
 Signature : _____
 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissant un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

*Adresse du destinataire à rechercher dans les Pages Jaunes.

Rubrique « Destinataire »

La consultation du téléservice "www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr" ou d'un prestataire de service conventionné par l'Ineris, obligatoire avant toute DT et DICT, permet d'obtenir la liste de tous les "destinataires" auxquels la déclaration doit être adressée, ainsi que leurs coordonnées. Toutefois, l'envoi de la DICT n'est pas obligatoire auprès des "destinataires" exploitants ayant indiqué dans leur réponse à une DT de moins de 3 mois ne pas être concernés et n'ayant envoyé aucun rectificatif dans ce délai.

Rubrique « Nature de la déclaration »

La liste ci-dessous permet de préciser la nature de la déclaration dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Liste des déclarations	Code
Déclaration initiale	INITIAL
Déclaration liée à une investigation complémentaire	INVEST
Déclaration renouvelée suite à travaux non entrepris dans un délai de 3 mois	3MR
Déclaration renouvelée suite à interruption de travaux supérieure à 3 mois	INTERUP
Déclaration renouvelée si la durée des travaux est supérieure à 6 mois	6MR

Rubrique « Nature des travaux »

La liste ci-dessous permet de préciser la nature des travaux envisagés dans le cadre prévu à cet effet. Le report du ou des code(s) dans la rubrique suffit.

Liste des travaux	Code
Abattage d'arbres *	ABT
Carottage	CAR
Construction	CNS
Construction ou extension d'établissement recevant du public	ERP
Construction ou extension d'immeuble de grande hauteur	IGH
Construction ou extension d'installation classée pour la protection de l'environnement	ICP
Curage de fossés/de berges	CUR
Décapage, profilage de chaussées	DEC
Démolition	DEM
Drainage, sous-solage	DRA
Elagage d'arbres *	ELG
Emploi de source de chaleur	ESC
Forage horizontal ou oblique	FOH
Forage vertical	FOV
Fouille, excavation	FOU
Pose ou réparation de réseaux de chaleur	CHA
Pose ou réparation de réseaux souterrains (hors réseaux de chaleur)	SOU
Remblaiement	RBL
Terrassement	TER
Travaux en fouille déjà ouverte	OUV
Travaux sans terrassement ni fouille *	AER
Autres	OTR

*Concernent des travaux strictement aériens

Rubrique « Techniques prévues ou utilisées »

La liste ci-dessous permet de préciser les techniques de travaux utilisées dans le cadre prévu à cet effet. Le report du ou des code(s) dans la rubrique suffit.

Liste des techniques sans tranchée	Code
Battage de tube ouvert	BTO
Découpe de branchement	DBR
Extraction de tubes par traction	TRA
Fonçage de tubes	TUB
Fonçage statique de barres pilotes	STA
Forage à la tarière	TAR
Forage dirigé	FOD
Fusée ou ogive	FUS
Mange-tube par battage	MTB
Microtunnelier	TUN
Tubage par éclatement	ECL

Liste des autres techniques	Code
Brise-roche	BRO
Echafaudage	ECH
Engin élévateur	ELE
Engin vibrant	VIB
Explosif	EXP
Grue	GRU
Manuel	MAN
Pelles mécaniques et mini-pelles	PEL
Autres engins de chantier *	ENG

*Ex : Raboteuse, Trancheuse, Recycleuse stabilisatrice, etc.

Rubrique « Investigations complémentaires »

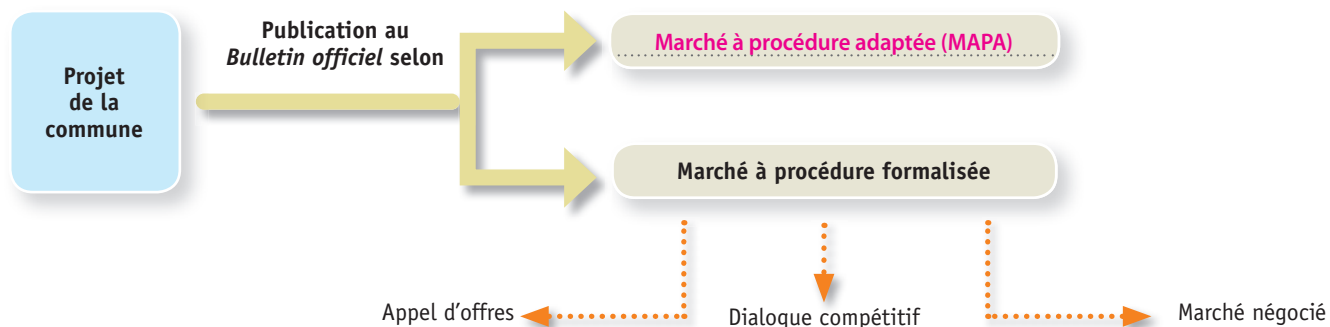
La liste ci-dessous permet de préciser la raison de la demande ou de l'absence de demande d'investigations complémentaires dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Investigations avant travaux obligatoires	Code	Investigations avant travaux NON obligatoires	Code
Cartographie de classe B	CARTOB	Cartographie de classe A	CARTOA
Cartographie de classe C	CARTOC	Dispense d'investigations et clause dans le marché	DISPEN
Absence de cartographie	ACARTO	Investigations complémentaires malgré dispense	INVEMD



1 Préparer l'annonce à publier au BO

- Tout achat effectué par une commune, quel que soit son montant, est un **marché public**. Il doit donc respecter les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.
- Cette publication peut être faite par une annonce dans la presse ou de manière dématérialisée (par exemple : www.annoncemarchepublic.com, www.klecoon.com, www.boamp.fr).



- Les données suivantes seront à saisir :
 - informations sur l'organisme acheteur et son correspondant ;
 - moyens de communication de l'organisme acheteur ;
 - objet du marché et lieu d'exécution ;
 - lieu d'exécution ;
 - caractéristiques principales du projet (points importants du projet) ;
 - date limite et de réception des offres et délai minimum de validité ;
 - critères d'attribution (par exemple, le prix) ;
 - type de procédure (procédure adaptée ou appel d'offres) selon le type de marché (fournitures/services ou travaux) et le montant ;
 - conditions et mode de paiement ;
 - coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être demandés.

2 Préparer la déclaration d'intention de commencement des travaux

- La **déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)** constitue une mesure obligatoire à prendre préalablement à l'exécution de tous travaux effectués à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution de gaz, d'ouvrages d'assainissement, d'ouvrages de télécommunications, etc., afin de prévenir l'ensemble des exploitants de réseaux de l'imminence de travaux et d'éviter tout risque d'accident et d'atteinte aux ouvrages.
- Les informations suivantes seront reportées :
 - coordonnées du prestataire de services distributeur d'eaux, d'électricité et de gaz ;
 - coordonnées de l'exécutant des travaux ;
 - emplacement exact des travaux ;
 - nature des travaux et techniques utilisées ;
 - date de début et durée des travaux.
- Ces informations figurent dans le cahier des charges et dans le **descriptif du projet établi par l'exécutant des travaux**.